

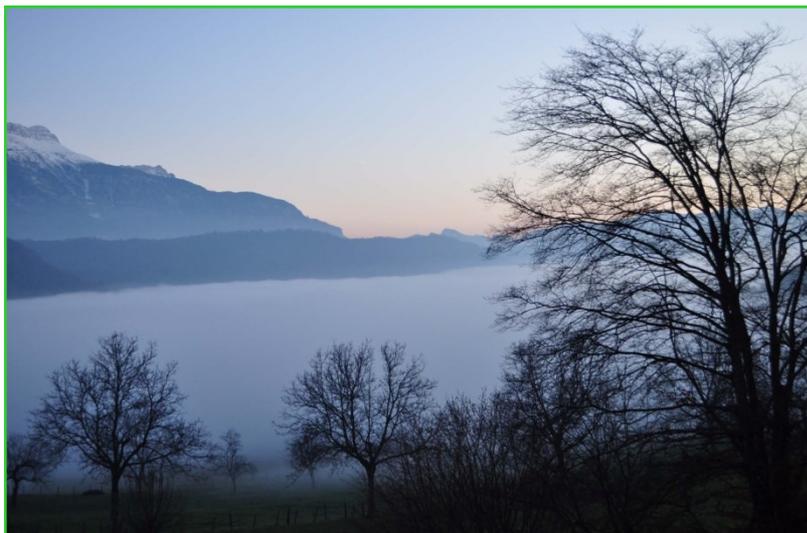
LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



DEC. 2018/ JANV. / FEV. 2019

SOMMAIRE

Info Mairie.....	P. 2
La vie des commissions.....	P. 6
La vie associative.....	P. 7
Le Dossier.....	P. 11
Le Portrait.....	P. 13
Infos générales.....	P. 15
À vos agendas !.....	P. 16



Retrouvez-nous sur Facebook!



LE DOSSIER

P. 11

L'ÉTANG DES CHARTREUX



LE PORTRAIT

P. 13

LES GENS DU HAUT



Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

L E MOT DU MAIRE

Concitoyennes, concitoyens,

Voilà quelques semaines, René Delphin, notre employé communal, disparaissait brutalement laissant un grand vide autour de lui. Je réitère mon, notre soutien à sa famille. Gardons de René sa gentillesse, sa simplicité, son sens du devoir, son attachement à notre village.

J'ai aussi une pensée attristée pour les familles qui ont récemment perdu l'être cher. Devant cette dure et douloureuse épreuve de la vie, je leur exprime toute mon amitié, mon soutien.

Comme dans chaque commune de France, nous avons commémoré le 11 novembre le centenaire de l'armistice de 1918 marquant la fin de la Première Guerre Mondiale.

Ce conflit qui a marqué de façon douloureuse notre pays, notre commune. C'est notre devoir de mémoire que de se souvenir, le plus important étant de transmettre à la nouvelle génération cette mémoire et de promouvoir les valeurs de paix, d'humanité, du vivre ensemble.

Le REPÈRE a accueilli une exposition sur la citoyenneté prônée par l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR). Mes remerciements à notre concitoyenne Martine Peters Présidente Départementale de l'ANACR.

Du 17 janvier au 16 février 2019, nous avons l'obligation de procéder au recensement de la population. Ce dernier est un acte civique utile à tous. Il traduit la cartographie de la commune, en établit la population officielle, enregistre les caractéristiques (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement ...). En somme, compiler des chiffres d'aujourd'hui pour prévoir et construire demain.

Réservez le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Voir en page intérieure l'article détaillé à ce sujet.

Comme à l'accoutumée, notre vie associative était riche sur ce dernier trimestre : soirée Beaujolais Nouveau organisée par l'ACCA, la Matinée Diots organisée par le Foyer Sully, la décoration de Noël du village organisée par le REPÈRE et la

Commission Vie du Village, la représentation théâtre du Tilleul m'a dit, la programmation du REPÈRE.

Remerciements à tous les organisateurs qui permettent de beaux moments de convivialité à Saint-Aupre.

Nous entrons dans la période « du blanc ».

Je vous demande de veiller à ne pas encombrer les voies de circulation (stationnement), de tailler vos arbres, haies afin de permettre le déneigement des routes communales. Ayons à l'esprit le sens civique et soyons respectueux du travail accompli par nos agents communaux du service technique et par notre prestataire sur le haut de la commune.

2018 se termine, 2019 se profile. Je vous convie et vous attends nombreuses, nombreux aux deux événements incontournables de début d'année à la salle polyvalente : les vœux de la municipalité le samedi 12 janvier à 11h et le repas des aîné(es) le dimanche 13 janvier à midi. C'est toujours un grand moment de partage, de convivialité. Qu'on se le dise.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël.

Pour terminer, la situation actuelle de notre France me préoccupe, vous préoccupe certainement.

Perte du pouvoir d'achat, chômage toujours d'actualité, précarité grandissante, taxe sur les carburants, CSG, suppression de l'impôt sur les fortunes, le sentiment d'incompréhension, de mépris, d'injustice, une morosité ambiante et que sais-je encore voilà l'état des lieux.

Je dis : attention danger. Une certaine confiance accordée en début de mandat par la population se voit vite remplacée par une certaine méfiance pour laisser place aujourd'hui à un acte de défiance des citoyens.

Où allons-nous ? Il est peut être temps de renouer le dialogue, de rassembler ce qui est éparé, tel est mon vœu.

L'abbé Pierre disait : « ce n'est pas à nos gouvernements de nous dire comment être solidaires. C'est à nous de leur montrer la société que nous voulons. Ils comprendront ».

Très cordialement,

Votre Maire, Pierre Durand

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 17 septembre 2018

2018-26 : Autorisation de demander une subvention auprès du Conseil Régional pour des travaux de rénovation énergétique du local technique

2018-27 : Décision modificative n°2

2018-28 : Autorisation de signer une convention de partenariat avec AEJ

2018-29-30-31: CAPV : Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service eau et assainissement, transport, déchets

Séance du 22 octobre 2018

2018-32 : Autorisation de demander une subvention au conseil départemental pour les travaux de rénovation du Pont du Barreau

2018-33 : Autorisation de signer un nouveau Projet Educatif de

Territoire (PEDT) en partenariat avec AEJ et les communes de Saint-Etienne de Crossey et Saint Nicolas de Macherin

2018-34 : Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées pour l'intégration de la GEMAPI

Séance du 19 novembre 2018

2018-35 : Décision modificative n°3

2018-36 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes suite à l'encaissement des droits de place lors de la Foire aux Chèvres

2018-37 : Autorisation de demander une subvention au Conseil Régional pour les travaux sur le Pont du Barreau

2018-38 : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'école de musique de Voiron pour leur projet « Fly to New Orleans »

2018-39 : Autorisation de signer une convention d'adhésion aux solutions libres métiers avec le Centre de Gestion

2018-40 : Mise à jour du tableau des emplois : créations et suppressions de postes

Recensement de la population du 17 janvier 2019 au 16 février 2019

Un seul site : www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans sur notre commune. Le dernier date donc de 2014.

Voici les 2 agents recenseurs recrutés par la commune qui viendront à votre domicile pour vous donner vos identifiants afin d'être recensés par internet (ou par papier si vous n'avez pas accès à l'internet).



Marie-Claude DREVETON



Karine SIAUVE

Réservez-leur un bon accueil !

Les agents recenseurs sont encadrés par la loi et sont nommés par arrêté du Maire. Ils sont soumis au **secret professionnel**.

Nous vous rappelons que le recensement est **OBLIGATOIRE et CONFIDENTIEL**.

Privilégiez le recensement par internet ! Vous serez directement guidé vers les rubriques vous concernant. Pas de papier à remettre à nos agents, donc vous ne serez pas dérangé par une 2ème visite.

N'hésitez pas à contacter le coordonnateur communal, Nelly Gibert, en mairie pour toutes questions au **04 76 06 01 06**.

Un poste informatique pourra être mis à votre disposition à l'accueil de la mairie afin d'effectuer votre déclaration par internet pendant les heures d'ouverture au public du secrétariat de mairie.

Un courrier vous sera distribué en janvier juste avant le recensement pour vous rappeler cet événement.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr. **Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

Cérémonie du 11 novembre : centenaire

Les élèves de CM1/CM2 de l'école du Tilleul ont lu ce très
beau poème...

À méditer !

À vous, soldats,
Hommes, frères, pères, fils,
Qui par devoir, honneur, ou foi,
Êtes partis de vos maisons.

À vous, portés par le courage,
Qui avez combattu à mort
Jusqu'à sauver notre héritage :
La liberté
L'égalité
Et la fraternité

À la mémoire de vos vies
Au sacrifice que vous fîtes
Afin d'offrir à notre peuple
L'espoir et la sécurité
La promesse d'un avenir

À nous tous, et à ceux qui viendront :
Que notre esprit soit pur et droit
Que notre cœur soit généreux
Que nous soyons dignes de ceux
Qui ont donné leur vie pour nous
Et que nous n'oublions jamais
Qui sont ces noms sur cette pierre



ETAT CIVIL

Naissances :

08/06/2018 FERRY Thelma
30/07/2018 VALENTIN Margot
19/09/2018 PEYSSON DUCROT Mia
23/10/2018 MOLLARD Lauréline
30/10/2018 FAUSTINO Raphaël

Décès :

28/09/2018 DELPHIN René
02/11/2018 LORENZO Nicole

L'Etat civil que nous faisons paraître lors de chaque édition provient de la réception des avis de naissances, décès délivrés par la commune où l'évènement a eu lieu.

Il arrive parfois que ces avis nous parviennent tardivement ce qui peut expliquer un décalage entre la date de l'évènement et sa parution dans le bulletin.



Meilleurs Vœux



M. le Maire Pierre Durand
et le Conseil Municipal

vous invitent à

La Cérémonie des vœux

Samedi 12 Janvier 2019 à 11h

à la salle du Tilleul

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé les lundis :

- **24 décembre 2018**
- **31 décembre 2018**

Le nouveau Chemin des Balmettes

Les propriétaires de la maison située aux Balmettes ont souhaité remettre en état le chemin d'accès qui est un chemin rural.

Ils ont réalisé d'importants travaux pour aménager cette voie empruntable par les riverains, les ayants droit et les services de secours.

Cette voie a été rebaptisée par certains de nos concitoyens facétieux « l'autoroute de Saint-Aupre ».

La municipalité tient à apporter deux précisions d'importance :

- à aucun moment il a été question de faire supporter les frais de ces travaux par la commune qui, nous tenons à le rappeler est obligée de faire à chaque élaboration de budget annuel des choix et de prioriser les investissements nécessaires, du fait de notre budget contraint.

- la circulation de tout véhicule à moteur reste interdite sauf pour les riverains, les ayants droit et les services de secours.

Nouveaux arrivants : quelques conseils

**Vous venez d'emménager sur la commune ?
Nous vous souhaitons la bienvenue !**

Voici quelques démarches à effectuer :

- s'inscrire sur les **listes électorales** de la commune (voir encart « Inscriptions sur les listes électorales »)
- **inscrire vos enfants dans notre école** auprès de la mairie (pour la rentrée 2019 voir l'article de la Commission Enfance dans ce numéro)
- effectuer votre **changement d'adresse** gratuitement en ligne via le site **www.service-public.fr**.

Inscriptions sur les listes électorales



Suite à la réforme électorale (décret n°2018-343 du 9 mai

2018) les modalités d'inscription sur les listes électorales sont modifiées.

Vous pourrez désormais vous inscrire sur la liste jusqu'au dernier jour du 2ème mois précédent le scrutin, soit 8 semaines avant le scrutin.

Pour 2019, les élections européennes auront lieu **le 26 mai 2019**.

Vous pourrez donc vous **inscrire jusqu'au dimanche 31 mars**.

La Mairie tiendra une permanence pour les inscriptions le samedi 30 mars (les horaires vous seront précisés dans le prochain bulletin).

Les inscriptions sur les listes peuvent se faire via le site **www.service-public.fr** ou **en mairie** muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

Attention : Les électeurs en situation de double inscription sur les listes électorales municipales et consulaires ont jusqu'au 31/03/2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits. A défaut ils seront radiés de la liste électorale communale et resteront inscrits sur la liste consulaire.

Cela permet d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément :

- ♦Caisses de sécurité sociale (CPAM, CMSA, Caf, CNMSS...),
- ♦Caisses de retraite (Arrco, Cnav, ...),
- ♦Énergie (EDF, ENGIE, Direct Énergie),
- ♦La Poste,
- ♦Pôle emploi,
- ♦Service des impôts
- ♦Services en charge des cartes grises

Dans le cas d'un déménagement, vous pouvez utiliser le téléservice au plus tôt 3 mois avant la date de l'événement et au plus tard 3 mois après.

N'oubliez pas de faire transférer vos courriers auprès de la Poste afin que vos courriers envoyés à l'ancienne adresse vous parviennent à la nouvelle ! (service payant—tarifs et conditions auprès des services de la Poste)

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE SCOLAIRE



Thérèse RIONDET

Nous travaillons déjà sur la prochaine rentrée de septembre 2019 et nous souhaitons recenser les enfants qui feront leur rentrée dans notre école du Tilleul en septembre 2019.

Soit votre enfant aura 3 ans en 2019 et il entrera donc en Petite Section, soit vous avez emménagé sur la commune et vos enfants devront alors être scolarisés à Saint-Aupre.

Les élus de la Commission Vie Scolaire tiennent à maintenir les 5 classes dans notre école du Tilleul et par conséquent n'acceptent pas d'accorder de dérogations afin de scolariser les enfants sur d'autres communes. La qualité d'enseignement et la qualité de vie des enfants en classe sont notre priorité.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2019

INSCRIPTIONS
2019-2020

Nous demandons donc aux parents de se signaler **dès maintenant en mairie par mail : accueil@st-aupre.fr ou par courrier** en indiquant :

- le nom, prénom et date de naissance des enfants
- la classe qu'il intégrera en septembre 2019
- votre adresse mail (afin de vous envoyer le certificat d'inscription à remplir)

Les inscriptions définitives se feront courant mars 2019.

Il faudra alors nous remettre le certificat d'inscription rempli et signé des 2 parents, votre justificatif de domicile et votre livret de famille.

Pour toutes questions, **contactez la mairie au 04 76 06 01 06**

A teliers décoration de Noël



Si vous souhaitez embellir le centre du village, si vous avez des idées, si vous avez juste envie...

Venez rejoindre l'équipe Déco de Noël **les 1er et 8 décembre salle des associations à partir de 14h.**

Vous êtes les bienvenus !

Repas des aînés

Au lendemain de la cérémonie des vœux, les aînés de notre village sont invités par les élus et les membres du CCAS à venir partager un agréable moment convivial autour d'un bon repas. Pour une bonne préparation les membres du CCAS vous contacteront prochainement pour prendre les inscriptions et vous donneront rendez-vous :

dimanche 13 janvier 2019 à 12h salle du Tilleul

INFO CCAS

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE



Êtes-vous intéressé(e) par la livraison de repas à domicile ?

Le traiteur installé à Miribel, **Goûts et saveurs** propose ses services sur Saint-Aupre :

Une livraison des repas à votre domicile :

- le lundi après-midi, il vous livre les repas du mardi et mercredi
- le mercredi après-midi, il vous livre les repas du jeudi et vendredi
- le vendredi après-midi, il vous livre les repas du samedi, dimanche et lundi.

Comment commander ?

Il vous apporte le menu de la semaine le mercredi après-midi et vous lui passez votre commande soit le mercredi lors de la livraison, soit par téléphone.

Le prix du repas livraison comprise est de 9,50€ avec le pain et le laitage et 9,30€ sans laitage.

Il n'y a pas d'obligation de prendre les repas chaque jour.

Le traiteur vous facture directement, à la semaine, au mois... c'est à définir avec lui.

Contact Goûts et saveurs : 07 71 04 86 73

Vous pouvez vous déplacer ou quelqu'un peut venir récupérer votre repas à la cantine de l'école ?

Dans ce cas, profitez de la livraison à la cantine de l'école avec le traiteur de la cantine, **Vercors Restauration** au tarif de 6,20€ par repas (pas de repas pendant les vacances scolaires).

Les repas sont à récupérer à la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 11h15 et 11h45.

Dans ce cas, veuillez vous adresser à la mairie : 04 76 06 01 06

LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

Vous accueillez

Lundi, jeudi et vendredi de 16h00 à 19h00
Mardi de 18h30 à 19h30
Mercredi de 11h00 à 13h00

À votre service
comme point relais du réseau lecture du Pays Voironnais

Mais aussi
pour boire un café, un thé, un rafraîchissement,
visiter les expositions en cours,
ou simplement se mettre à l'abri si il pleut ...



SOIREE JEUX & TARTIFLETTE

avec
SUPER PATATE !
& **CAPTAIN LARDON**

Samedi 23 Janvier 2019
à partir de 18h

Salle des Fêtes
de St Aupre

Tartiflette
sur réservation
3€ la part

Jeux en bois
et de société

Buvette
des ados
Boissons et Crêpes

Espace
Bouff'chou

En raison de l'implication des ados du Secteur Jeunes, l'intégralité des bénéfices sera reversée aux projets Jeunes.

Renseignements et réservations : Florian OULMIERE
association@aej-crossey.fr / 06 49 39 33 23 / 06 34 93 42 31



A dac

Un stage de la méthode **Sophro mouv** se déroulera le **8 décembre prochain** Salle du conseil à **Saint-Etienne de Crossey** de 10h à 12h animé par **Federica Del Mastro** qui est à la fois Sophrologue et professeure de yoga.

"**Sophro mouv**" un savant mélange de Sophrologie et de mouvements comme outil principal pour arriver à gérer les émotions.

Plus d'infos ici <https://www.lavietaime.com/nouveau-sophromouv>

Tarif 20 €

Renseignements : 06 65 24 97 05

Un stage de communication se déroulera à Saint-Aupre le **samedi 16 février 2019**, salle des associations, de 9h30 à 12h30 avec Michel Benes, formateur de métier et auteur d'un livre sur ce thème. On y traitera plus particulièrement de la Gestion de conflit. Tarif 25 €

Contact : 07 67 11 78 77 site adacfrance.com onglet stages

L e Tilleul m'a dit

L'association « Le Tilleul m'a dit » recrute!

Nous sommes une troupe amateur de théâtre, intergénérationnelle, et convions donc tous ceux qui souhaiteraient monter sur des planches, développer leur talent (caché ou non) de comédien, s'amuser ou développer leurs capacités oratoires... à venir partager nos ateliers menés par Isabelle Huré le jeudi de 19h15 à 21h15 à la salle du Tilleul de Saint-Aupre.

Pour tous renseignements, merci de contacter Marie-Liesse Magnin 06 70 51 48 37, Sophie Puget 06 17 08 77 45 ou Ghislaine Gandossi 06 71 71 80 83.



C roqu'Arts

Pour son **10ème MÉLIMÉLO de PINCEAUX** qui se déroulera les **18 et 19 mai 2019** au cours du week-end PASSION et ART, **Croqu'arts** propose le thème suivant :

" FÊTE LA FÊTE ! " (fêtons la fête !)

Le thème inclut tout ce qui évoque la fête : foire, anniversaire, 14 juillet, Noël, etc...

L'exposition se veut joyeuse et colorée, pleine de bonne humeur.

Cette exposition s'adresse à **tous les peintres amateurs** des communes de Saint-Aupre, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Etienne de Crossey, Saint-Joseph de Rivière, Miribel-les-Echelles.

La participation est gratuite, la surface d'exposition est d'environ 2m² par artiste selon le nombre d'exposants (4 petits tableaux ou 2 grands). Toutes les techniques de peinture sont acceptées.

Pour les inscriptions, une information sera communiquée dans les prochains bulletins municipaux.

À vos pinceaux pour de belles réalisations !

croqu'arts

LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

Des récrés musicales, des dimanches croissants, de nouvelles expos, a bit of English, du Troc'o plantes, un Scrabble duplicate, des répétitions publiques, des résidences d'artistes, un atelier couture, le relais lecture du Pays Voironnais, des courts métrages, une assemblée générale, une Foire aux chèvres, un atelier écriture, une Toque à Thème d'automne : un véritable inventaire digne de Jacques Prévert ou de Boris Vian, le REPÈRE est une association à part entière depuis un peu plus d'un an maintenant et ça bouge !!!



Puis quoi encore ? À venir, une soirée contes, une rencontre avec une auteure avec signature de ses livres, une conférence sur le patrimoine, une exposition photo et des ateliers de décoration du village pour Noël, d'autres répétitions publiques, encore de l'anglais, des ateliers écriture et des récréations musicales
Ça promet pour 2019 !

Très bonne nouvelle, nous avons obtenu l'agrément pour accueillir un jeune volontaire en Service Civique et nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à notre nouveau volontaire Léo.

L'équipe du REPÈRE continue à faire de son mieux pour poursuivre sa mission de tisseur de liens à travers la culture au sens le plus large.

N'oubliez pas que le REPÈRE est point lecture du Pays Voironnais maintenant, vous pouvez passer pour réserver et/ou prendre vos livres, CD, DVD ou bande dessinée, Léo se fera un grand plaisir de vous renseigner.

Si vous voulez faire partie de l'équipe, porter vos idées ou aider beaucoup ou de temps en temps, ce serait avec grand plaisir que nous vous accueillerions, il suffit de passer nous voir au REPÈRE lors d'un des événements ou pendant une des permanences ou de nous contacter par mail.



Tous les détails sur notre site www.lereperestaupre.fr
Nous contacter : lereperestaupre@gmail.com

À très bientôt au REPÈRE ou ailleurs !
L'équipe du REPÈRE

LA VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes

La Foire aux Chèvres 2018

Les chèvres de Michel Barral-Baron ont donné le ton du millésime 2018, et ces deux jours ont été un réel succès populaire.



Le soleil était avec nous et comme chaque année l'équipe du Comité des Fêtes soutenue par l'équipe de la mairie (employés, services techniques et élus) a permis à tous de vivre une belle foire dans la convivialité et l'atmosphère bon enfant qui fait sa réputation et son succès.

Certaines associations ont aussi beaucoup œuvré afin que la buvette « tourne », que la poule au riz vienne régaler plus de 1000 convives sur les deux jours.

Cet événement nous est envié par nos voisins qui bien souvent expriment leur étonnement de voir notre village aussi dynamique réussir une telle manifestation.

Il faut souligner qu'elle est importante pour notre vie quotidienne car les bénéfices sont redistribués aux associations et servent aussi à équiper nos structures en matériel.

Il faut déjà penser à la préparation de la cuvée 2019 qui aura lieu les 21 et 22 septembre et pour cela il faudra trouver du monde pour renforcer les troupes : ces quelques dernières années, la foire a pris une dimension très importante mais l'équipe d'organisation et d'encadrement n'a pas grossi en conséquence.

Il est indispensable que les Saint-Aupriens se mobilisent car notre foire est en grand danger !

Nous communiquerons début janvier à ce propos en précisant les besoins de façon à ce que chacun puisse venir nous aider en fonction de ses moyens, de ses disponibilités ou de ses compétences.



En attendant, notez deux rendez-vous importants !

Le 11 janvier, tous les bénévoles qui ont aidé à la foire 2018 sont cordialement invités comme chaque année maintenant pour le « mâchon annuel de remerciements » : cela consiste à passer un moment ensemble autour d'un très bon buffet, à trinquer avec modération et à remettre les chèques aux associations partenaires.

Le vendredi 8 mars, ce sera l'Assemblée Générale annuelle de l'association, réunion à laquelle il est important de rassembler le plus grand nombre possible de participants.

Donc, notez ces dates dans vos agendas et rejoignez-nous pour préparer la Foire 2019 !



LA VIE ASSOCIATIVE

Sou des écoles :



Petit retour sur la Foire aux Chèvres

Merci à tous les bénévoles qui ont répondu présent pour ce grand rendez-vous annuel au cœur de notre beau village. Un grand merci aussi à tous ceux qui se sont engagés auprès du Comité des Fêtes pour apporter un sang neuf et perpétuer la tradition.

Pour cette édition, est venue s'ajouter une mission confiée par le Comité des fêtes : la vente et la gestion des consignes de gobelets éco-responsables. Sur les 1000 magnifiques gobelets qui nous ont été confiés, seules une cinquantaine de personnes ont joué le jeu, dont 13 ont gardé la pièce en souvenir.

Ainsi, malgré les affiches de communication et la faible distance entre le stand et la buvette, l'opération n'a malheureusement pas rencontré de franc succès.

Et pourtant, les mentalités doivent changer de manière urgente :

À partir du 1er janvier 2020*, **toute** la vaisselle jetable en plastique (gobelets, verres et assiettes jetables après utilisation) sera **interdite** !

**Décret du 30 août 2016 relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des gobelets, verres et assiettes jetables en matière plastique. Article 73 de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.*

Assemblée Générale du 3 Octobre 2018

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une trentaine de personnes. Les membres du bureau ont changé.

Nous rappelons que les bénéficiaires des manifestations participent au financement des activités sportives et culturelles des élèves de l'école du Tilleul.

Et bien sûr, même s'il est composé de 10 personnes, le Collectif ne peut pas à lui seul tout faire. Il est soutenu et aidé lors des manifestations, avant et pendant, par tous les membres « actifs » que sont les parents d'élèves de l'école ainsi que par la Mairie et l'équipe enseignante.

Les événements à venir

- **La troupe des Farfelus** (parents d'élèves comédiens amateurs d'un soir) est en pleine répétition pour le Spectacle de Noël offert aux enfants de l'école et leurs familles. Nous félicitons tous les bénévoles pour leurs prestations sur scène et à côté. Et bonne soirée à tous !

- **La vente Aligot/Saucisse. Le Dimanche 03 Février 2019, de 10h à 13h** le Sou des Ecoles vous attend dans la salle du Tilleul pour le retrait de vos plats. Merci d'apporter un sac si vous prenez plusieurs parts. Sur place, vous aurez un espace pour vous restaurer et une buvette.

Nicolas, notre traiteur, cuisine l'Aligot et les saucisses sur place. Il commande ses ingrédients en fonction des réservations qui sont faites. Et notamment sa tomme fraîche directement en provenance du Cantal.

Nous vous rappelons que les portions d'Aligot/Saucisse sont

proposées en pré-vente.

Il vous suffit de compléter le bulletin de réservation (disponible auprès des élèves, au bas de l'affiche et sur le site internet de la Mairie), l'accompagner du règlement par chèque ou en espèces, puis déposer l'ensemble dans la boîte aux lettres du Sou des Ecoles à l'entrée de la Mairie **avant le 21/01/2019**.

- Le Loto du Sou – Samedi 23 Mars 2019

La chasse aux lots est lancée ! Les premières demandes sont parties auprès des sociétés et organismes qui nous soutiennent depuis des années (offices du tourisme, musées...). Vous pouvez aussi participer aux recherches dès aujourd'hui. Le Sou des Ecoles met à votre disposition sur simple demande un formulaire officiel pour assurer votre interlocuteur du sérieux de votre démarche.

Comme l'an dernier, une des parties sera réservée à l'action éco-citoyenne : la pendulette ou la montre-cadeau reçue lors de votre dernière commande, la corbeille restée dans son emballage offerte par Tata Odette l'an dernier ou encore ce magnifique vase qui n'est plus raccord avec la nouvelle déco. Nous acceptons les objets et jeux, en bon état, dont vous souhaitez vous séparer.

- La Rando du Hibou – Dimanche 16 Juin 2019

Comme pour le Loto, la recherche des sponsors va bientôt commencer. La brochure de communication sera prête courant Janvier pour diffusion.

Merci encore à tous pour votre participation !

Pour nous contacter :

boîte aux lettres à l'entrée de la Mairie

Tél : 07 69 78 44 87

soudesecoles.staupre@gmail.com

Facebook : Sou des Ecoles Saint-Aupre

Le SOU des Ecoles vous propose :

Dimanche 03 Février
10h à 13h

St AUPRE
ALIGOT - SAUCISSE
7€ la part
PLACE DU VILLAGE

SUR RESERVATION
(A consommer sur place ou à emporter)
Buvette sur place

f - SOU des Ecoles Saint Aupre -

La gestion de l'étang des Chartreux reprise par l'ACCA

L'ACCA de Saint-Aupre a signé une convention avec la Mairie en date du 1^{er} juillet 2018, donnant à l'ACCA la gestion de l'étang des Chartreux en vue de la pratique exclusive de la pêche, s'engageant à faire respecter la police de la Pêche (voir encadré).

Jean Michel Jullian-Binard, son président, a dans ce but participé à l'état des lieux de l'étang avec Stéphane Bonin du Pays Voironnais et Nicolas Biron du Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère, dont voici le compte-rendu.

La Mairie se félicite de cet accord et souhaite bonne chance à l'ACCA dans cette nouvelle tâche de protection de ce joyau de notre commune !



Il s'agit d'un étang en partie creusé dans une zone marécageuse. Cet étang d'environ 1 Ha se situe à 820 mètres sur les hauteurs de Saint-Aupre.

Le site est connu des naturalistes surtout pour son riche cortège odonatologique (libellules). Il est classé en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type 1 (secteur de grand intérêt biologique ou écologique). Et fait partie de l'inventaire des zones humides de l'Isère depuis 2009 (n° 38FP0052).

Flore et Habitats naturels

La queue de l'étang est dominée par un herbier palustre à Prêle des boursiers formant parfois un véritable radeau sur lequel, le Trèfle d'eau se développe. L'entretien des berges par les propriétaires ou locataires de l'étang ne permet pas à une végétation abondante de les coloniser. On retrouve un cordon d'1, voire 2 mètres de large dominé par le Roseau. Quelques Saules cendrés ponctuent le pourtour de l'étang et de son île. À noter la présence de quelques herbiers principalement à potamots sp.

À l'amont de l'étang, on trouve une petite clairière marécageuse dominée par la Reine des prés et peut être les traces d'une digue, présence d'un ancien second étang (?).

Faune

Le site n'a pas fait l'objet d'inventaire, l'ensemble des données provient de naturalistes bénévoles qui, pour la plupart, sont passés sur le site pour l'observation des libellules.

Avec 28 espèces contactées on peut considérer la richesse odonatologique de cet étang comme remarquable.

Parmi les espèces contactées, on peut retenir la présence de 5 aeshnes dont la Grande Aeshne qui reste rare dans notre département et considérée comme NT (Quasi Menacée) sur la liste rouge de Rhône-Alpes et l'Aeshne des joncs, une espèce d'altitude qui apprécie ce petit étang perché. D'autres espèces remarquables comme le Sympetrum déprimé n'ont pas été recontactées depuis de nombreuses années.

Les amphibiens croisés sur le site sont au nombre de 4 : La Salamandre tachetée, le Crapaud commun, la Grenouille verte indéterminée et la Grenouille rousse. Côté reptile la Couleuvre à collier et le Léopard des murailles sont présents.

Il n'y a pas de données de mammifère proprement inféodé à l'étang.

Les oiseaux contactés sur place sont surtout des passereaux forestiers occupant les pourtours du site, toutefois, le Canard colvert et le Foulque s'y reproduisent régulièrement.

Les prairies de fauche adjacentes à l'étang sont très fleuries et riches en papillons et en orthoptères mais ces derniers n'ont pas fait l'objet de relevés précis. Seules 6 espèces de papillons et 3 d'orthoptères ont été notées.

Des prospections supplémentaires permettraient très certainement de trouver de nouvelles espèces remarquables.





Préconisations de gestion

Afin de préserver et éventuellement de favoriser la biodiversité de cet étang, **il serait pertinent de revoir les modalités d'entretien de ses berges** en prévoyant une zone refuge élargie en queue d'étang (environ 2000 m²) et de n'entretenir (par fauche ou broyage) que des places pour les pêcheurs (2 à 4 mètres de long) et non la végétation des berges dans sa totalité.

Une intervention plus globale (hors zone refuge) pourra être réalisée en complément à l'automne (hors période de reproduction). Afin de limiter l'envasement de l'étang, il est préférable d'exporter le produit de l'entretien des berges. Les interventions mécaniques pourront être réalisées dans la partie chaude de la journée pour limiter la casse sur les insectes souvent cantonnés dans la végétation en début ou en fin de journée.

La prise en compte de la biodiversité dans la gestion d'un étang passe aussi par un empoissonnement adapté.

Il est nécessaire que le peuplement piscicole soit équilibré et adapté à la configuration de l'étang. Ici, les espèces de poissons fouisseurs, souvent utilisées pour l'entretien de la végétation, sont à proscrire.

En effet, elles n'auraient, comme effet, que d'accélérer le phénomène d'envasement et de nuire fortement aux espèces remarquables présentes.

Plus globalement, la configuration des berges à forte pente, voire abruptes, ne permet pas à une végétation riche et diversifiée de s'installer. Localement et pour donner un coup de pouce aux espèces nicheuses (canards, libellules, amphibiens et poissons), il pourrait être envisagé des travaux permettant d'adoucir le profil des berges.

Des pentes douces permettront aussi aux espèces migratrices comme les limicoles de retrouver là, les conditions favorables pour se poser.

Conclusion

Ce site apparaît comme particulièrement intéressant et riche, à la fois par son intérêt paysager et par la présence actuelle et potentielle de multiples espèces.

D'où le caractère essentiel d'un entretien adapté des berges et du peuplement piscicole de l'étang.

À terme et si nécessaire, des financements pourraient être trouvés pour assurer un entretien pérenne de ce site, en sollicitant le Département de l'Isère et sa politique Espaces Naturels Sensibles.

Publié sur le blog de ACCA Saint-Aupre



La Police de la Pêche

L'arrêté n°38-2017-12-15-018 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de l'Isère fixe la réglementation de la pêche dans le département de l'Isère, à savoir :

- Le temps d'ouverture
- La protection particulière de certaines espèces
- Les heures d'interdictions
- La pêche de nuit à la carpe
- La taille minimum des espèces
- La limitation des captures de salmonidés, corégones et carnassiers
- Les concours de pêche dans les eaux de la première catégorie piscicole
- Les procédés et modes de pêche autorisés
- La réglementation des lacs
- La capture et relâche des poissons (NO KILL)

Voir sur les services de l'Etat en Isère – La pêche en Isère :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Chasse-peche-et-faune-sauvage/Police-de-la-peche/La-peche-en-Isere>

LE PORTRAIT

Les anciens de la Montagne de Saint-Aupre se souviennent !

La Montagne de Saint-Aupre recèle des trésors qui méritent d'être sortis de l'oubli.

La Pierre des Trois Cantons a déjà fait l'objet d'un article dans ces lignes, mais qui connaît encore la Fontaine de la Sarra, ou la Croix des Cieux sur le Belvédère ?

Aline et Jojo, les anciens de la Montagne racontent !



La Pierre des Trois Cantons

Aline Billion-Grand est née à Ture en 1941. Elle se rappelle que ses parents Aimé et Elise s'installent à la Montagne en 1935 tout jeunes mariés (Elise a alors tout juste 17 ans et Aimé 28 ans) dans la maison qu'Aline possède aujourd'hui avec son mari Michel.

Elle est située dans la dernière combe de la Montagne (voir photo), juste à la limite des communes de Miribel-Les-Échelles et de Merlas (En-dessous de la Pierre des Trois Cantons, voir photo).

Cette maison avait été achetée en son temps à la famille Revolle par l'ancien Maire de la Commune de Saint-Aupre Jean Billion-Grand, le grand-père d'Aimé (il a eu 11 enfants dont deux moururent à la guerre et un à l'âge de 5 ans, restant 6 garçons et 2 filles).

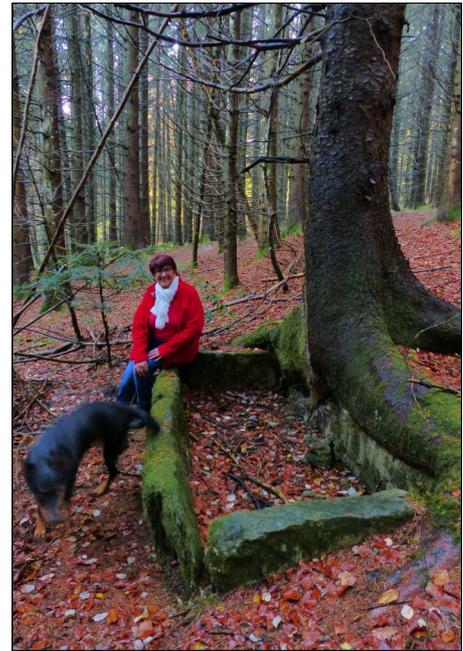
Ils espèrent mener là-haut une vie tranquille...

La vie en décidera autrement !



Aimé Billion-Grand

Aimé s'installe en tant qu'agriculteur, et il le restera toute sa vie, exploitant quelques vaches sur les prés de la Montagne, tirant le lait et fabriquant des fromages (voir



Aline et la fontaine de la Sarra

photo), cultivant ses patates, ses légumes et coupant son bois de chauffe.

Tous les 15 jours, on faisait le pain dans le four aujourd'hui démol.

Elise, elle, travaille à l'usine de tissage Durand sise au Chevalier et fait l'aller-retour à pied tous les jours par le chemin de Ture à la Montagne.

À cette époque, La Montagne faisait partie administrative-ment de Saint-Aupre le Bas et les enfants de La Montagne allaient à l'école à Saint-Aupre le Bas et non à Saint-Aupre Le Haut...

Elise tombe rapidement enceinte un an après et, raconte Aline : « quand elle a ressenti les premières contractions, elle est descendue à pied au Chevalier chez ses parents. Elle s'appuyait de temps en temps contre un arbre pour laisser passer les contractions... ».

Ainsi est né le frère aîné d'Aline !



La Croix des Cieux

La vie devient alors trop dure pour Elise entre son travail et son enfant, et le couple décidera de s'installer à Ture après seulement 3 années passées à la Montagne puis au Chevalier dans la belle-famille...

En effet, les conditions sont rudes. Même l'eau vient à manquer et le puits est souvent à sec en été. Alors il faut aller chercher l'eau à la fontaine de la Sarra située en contre-bas sur la commune de Miribel à 10 bonnes minutes à pied, au-dessus des Brosses.

Cette fontaine est aujourd'hui à sec, perdue dans une sapinière, un sapin l'ayant en partie envahie (voir photo), à l'époque il y avait un pré...

Aline se souvient également les foins que la famille continuait à faire tous les ans sur leurs terres de La Montagne : « j'étais petite fille, mais je me rappelle les 3 ou 4 hommes qui passaient devant coupant l'herbe à la faux, suivi des femmes qui arrangeaient l'herbe au râteau, c'était comme un ballet, c'était très beau ! Les vaches montaient avec nous et descendaient ensuite le foin sur des chars par le chemin de Ture à La Montagne. Le foin était plus fleuri qu'en bas ! ».



Jojo et ses compères devant les 4 points cardinaux

Une autre anecdote truculente était liée au 110 V (il n'y avait pas de 220 V à cette époque).

Jojo raconte : « quand Constant, mon père, voulait allumer la trapeuse il fallait tout débrancher à la maison : frigo, lampes, etc..., et à ce moment la lumière baissait précipitamment dans la maison de la Combe car située en bout de ligne ».

Ni une ni deux, ce phénomène servit de moyen de communication avant le téléphone. Jojo se souvient : « les femmes branchaient le fer à repasser ce qui entraînait une baisse de lumière chez les voisins. Un coup, on vient taper la belotte, deux coups on s'invite, trois coups, etc... ». Eh oui, on faisait avec les moyens du bord, car il y avait une grande solidarité à La Montagne, et celle-ci existe toujours !

Aline se souvient également que le vin était remonté par tonneau pour l'année, arrivait par train à Voiron et était acheminé par char à vaches à La Montagne : « le tonneau faisait l'objet de nombreuses ponctions pendant la montée, et les hommes arrivaient à destination passablement éméchés... ».



Les 4 points cardinaux

Et pour finir, Aline se souvient qu'il y avait, autrefois, au sommet de La Montagne une grande croix en bois de 3 m. de haut sur un belvédère d'où l'on voyait par temps clair jusqu'à Lyon. En effet, à cette époque il n'y avait pas de pinède à cet endroit mais seulement un pré que l'on appelait Les Cieux (voir la photo avec ses parents). C'est sur ce pré que Constant et Aimé cultivaient également des patates, des légumes et des céréales. Plus tard y furent plantés des sapins et la croix disparut pour de bon ! C'est Jojo qui a retrouvé une curieuse rose des vents avec ses compères et l'ont marqué d'un piquet (voir photos). Jojo se rappelle que la croix était plantée à proximité. On s'y rend maintenant en pèlerinage et l'endroit a été un peu défriché pour faciliter son accès envahit par les ronces.

Quand, en 1970, Aline et Michel héritent de la maison de la Combe, celle-ci est en piteux état, fenêtres éclatées à tout vent, sols et murs délabrés. Ils réhabilitent alors cette maison de campagne qu'ils viennent de léguer à un de leur fils. Elle est douillettement aménagée tout en ayant gardé les traces du passé comme la magnifique pompe à main remise à neuf et qui était reliée au puits (voir photo).

Que de beaux souvenirs !

Merci à Aline et Jojo de nous les avoir transmis !



Les Maisons de la Combe de la Montagne

INFOS GÉNÉRALES

Pays voironnais

Déchets alimentaires Point sur les sacs compostables

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi* interdit de distribuer des sacs plastiques à usage unique.

Il est impératif d'utiliser un bioseau ajouré.

Où stocker mon bioseau ajouré ?

La cuisine est le lieu idéal ! Disposez-le, par exemple, sur le plan de travail ou le sol.

Il ne faut pas le stocker à l'intérieur d'un meuble, à proximité d'un appareil dégageant de la chaleur en période estivale, à l'extérieur, sur un balcon, dans une cabane... L'humidité et la chaleur accélèrent le processus de décomposition.

Doubler le sac, une "fausse bonne idée" ?

Ne le faites surtout pas !

L'absence de circulation d'air contribue à la décomposition prématurée des sacs. Utilisez un seul sac !

L'astuce est de ne pas le remplir au maximum. Changez-le fréquemment, 2 fois par semaine si nécessaire.

Astuce +

Lors de fortes chaleurs, vous pouvez ajouter au fond de votre bioseau et de votre sac des matières sèches compostables : mouchoir en papier, essuie-tout, carton, papier journal, boîte d'œufs en carton... Ainsi, les jus seront absorbés. N'oubliez pas de bien fermer le couvercle de votre poubelle !

Ce système est-il plus coûteux ?

Le coût du nouveau matériel (bioseaux et sacs) est quasiment identique à l'ancien.

Les anciens sacs verts (non recyclables) devaient être séparés des déchets alimentaires pour permettre la fabrication du compost. Cette extraction de matières plastiques représentait une charge financière et un coût d'incinération de 16000€ par an qui n'est plus nécessaire avec les sacs compostables. C'est donc un gain économique mais aussi environnemental.

Vous n'avez pas de bioseau ajouré ?

Direction le Centre Technique du Pays Voironnais à Coublevie (à côté de la déchèterie) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Où se procurer les sacs compostables ?

En Mairie (sauf Voiron), au Quartz ou au Centre Technique de Coublevie. Les sacs compostables remis au rayon fruits et légumes des magasins, sur les marchés.

Rappel :

Les sacs verts et les sacs compostables sont interdits dans la poubelle ordinaire (déchets non recyclables). Les sacs verts peuvent être utilisés jusqu'au 31 décembre 2018 pour le tri des déchets alimentaires ou déposer dans votre Mairie.

L'ancien bioseau peut être conservé pour un autre usage ou être rapporté au Centre Technique du Pays Voironnais.

Les aliments varient en fonction des saisons et il est souvent plus facile de tenter l'aventure du compostable, une fois l'été passé.

Ne vous découragez pas !

Plus d'informations sur :

www.paysvoironnais.com rubrique **déchets**

**(loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015)*

Les animations à la bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey

Contes d'hiver - par l'association Les Contelines

Samedi 15 décembre, 10h30 à la bibliothèque – de 0 à 6 ans, gratuit sur réservation

Laissez-vous émerveiller par le monde fabuleux des contes. En cette saison, l'hiver sera à l'honneur. Venez donc au chaud et laissez-vous bercer par de belles histoires.



La Famille Delerm – Lecture et Chanson par la compagnie l'escabeau

Samedi 19 janvier, 19h à salle cote guerre (bâtiment de la mairie, en face de la bibliothèque)

Gratuit sur réservation

La famille Delerm est un vivier d'artistes !

Entre Martine qui peint, Philippe qui écrit, et leur fils Vincent qui chante, il nous semblait intéressant de confronter ces univers. Les écrits du père et du fils ont de commun qu'ils nous illuminent de minimalisme positif.



Philippe DELERM



Vincent DELERM

Une soirée pull à col roulé et tasse bien chaude, ou bien tongs et feu de bois, la convivialité se veut au rendez-vous.

Contes d'animaux - par l'association Les Contelines

Samedi 26 janvier, 10h30 à la bibliothèque – de 0 à 6 ans, gratuit sur réservation

Saviez-vous que les souris aimaient les histoires ? Elles en sont parfois même le héros ! Venez découvrir un nouveau conte avec ce petit rongeur !



A VOS AGENDAS !



Décembre

**Samedi 1er et
Samedi 8**
Atelier déco Noël
13h30 salle Associations

Janvier

Samedi 12
Cérémonie des Vœux
11h salle du Tilleul

Dimanche 13
Repas des Aînés
12h salle du Tilleul

Dimanche 20
Concours de Belote
Saint-Nicolas Contacts
salle du Tilleul

Samedi 26
Soirée Jeux
AEJ
19h salle du Tilleul

Février

Dimanche 3
Aligot
Sou des Ecoles
10h-13h
devant le REPère

Vendredi 8
**Nouvel an chinois et 10
ans de l'association**
Le Goéland Tai Chi
18h30 salle du Tilleul

Samedi 9
Mondée
Le Goéland Tai Chi
salle du Tilleul

Dimanche 10
Stage Tai Chi Chuan
Le Goéland Tai Chi
salle du Tilleul

Samedi 22
Loto
Dauphins Crossey Basket
19h salle du Tilleul

St Etienne de Crossey

Janvier

Samedi 19
La Famille Delerm
Lecture et chanson
Compagnie l'Escabeau
19h - salle Côte Guerre
(face bibliothèque)

Samedi 26
Livres à vous
Contes d'animaux
Association Les Contelines
10h30 bibliothèque
(Public de 0 à 6 ans)

Décembre

Samedi 15
Contes d'hiver
Association Les Contelines
11h30 bibliothèque

Concert de Noël
20h - Eglise

Lundi 31
Réveillon du Nouvel an
Crossey Animations
20h - Salle des fêtes



*Saint Nicolas
de Macherin*

Février

Dimanche 3
Matinée Diots
Sou des Ecoles

RECENSEMENT DE LA POPULATION À SAINT-AUPRE

**DU 17 JANVIER
AU 16 FEVRIER 2019**



Pour connaître le **médecin de garde** appeler le **15**

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°129

Directeur de Publication :
Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires
Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet,
Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine,
Nadia Jarrige, Philippe Schneider

DECHETERIES PAYS VOIRONNAIS

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	9h à 12h et 13h30 à 17h					
Coublevie	13h30 à 17h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	13h30 à 17h	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jedi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr